

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 16 mai 2019

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 30 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Christian BURLE - Martine CESARI - Gaby CHARROUX - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Maryse JOISSAINS MASINI - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Xavier MERY - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Martine VASSAL.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Eric LE DISSÈS.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 017-5841/19/BM

■ Organisation des 7èmes "Journées Hydrogène dans les Territoires" (JH2) à Marseille au Pharo les 10 et 11 juillet 2019 - Approbation de la convention de partenariat et d'une convention-type de sponsoring MET 19/10912/BM

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le contexte

La Métropole Aix-Marseille-Provence souhaite développer une filière hydrogène durable sur son territoire et a d'ores et déjà montré un grand intérêt pour certaines de ces applications, avec la publication de l'Agenda Environnemental le 18 octobre 2018.

Une réflexion sur la feuille de route Hydrogène métropolitaine a été engagée afin de se doter d'orientations claires pour accompagner l'essor de la filière avec pour objectif à terme de décarboner l'industrie, la mobilité et même l'habitat.

Développer de nouveaux usages s'inscrit dans la continuité d'une activité industrielle historique, initiée principalement par la pétrochimie. A ce jour, près de 200 000 t d'hydrogène sont mobilisées chaque année sur le territoire métropolitain.

De plus, cela s'inscrit au sein d'une région dotée de points forts pour déployer des applications hydrogène : des capacités de stockage souterrain massif reliées par des dorsales gazières majeures, des activités industrielles lourdes productrices et consommatrices d'hydrogène, un hub portuaire d'ampleur européenne, une façade maritime avec des ports faisant transiter passagers et marchandises, des enjeux forts en matière de mobilité urbaine et rurale. De nombreux projets territoriaux structurants sont déjà en cours : HYNOVAR, HyGREEN, VALHYDATE, HyAMMED... Un écosystème de près de 130 acteurs mobilisés ou mobilisables sur la thématique hydrogène et une dynamique de projets de R&D forte avec près de 20 projets hydrogène en 3 ans, mobilisant laboratoires, PME et grands groupes de la région.

Signé le 16 Mai 2019

Reçu au Contrôle de légalité le 27 mai 2019

Afin de faire face à la nécessité et l'urgence d'agir pour lutter contre le réchauffement climatique, la Région Sud a lancé en 2017 son Plan climat qui vise à faire de Provence-Alpes-Côte d'Azur un territoire neutre en carbone à l'horizon 2050. C'est pourquoi, à travers différentes mesures du Plan climat, la Région soutient cette filière par le développement d'un réseau électrique intelligent impliquant l'hydrogène sur le Grand Port Maritime de Marseille, des projets de mobilité ou de stockage et qu'elle conduit une réflexion sur l'achat de rames TER fonctionnant à l'hydrogène.

L'action

L'AFHYPAC, association française pour l'hydrogène et les piles à combustible, a retenu en septembre 2018 la candidature commune de la Métropole Aix-Marseille-Provence, de la CCI du Var et de la CCI Marseille Provence pour l'accueil de la 7ème édition des « Journées Hydrogène dans les Territoires » à Marseille. Cette candidature a été appuyée par 23 lettres de soutien de la part des industriels et fédérations locales, et plus particulièrement par la Région Sud, Durance Luberon Verdon Agglomération et le pôle de compétitivité Capénergies.

Retours d'expérience, échanges de bonnes pratiques, au fil des années, ces Journées sont devenues le rendez-vous incontournable des acteurs de la filière hydrogène et des collectivités. Elles rassemblent plus de 400 participants venus de toute la France : territoires déjà engagés dans le déploiement de solutions hydrogène mais également ceux qui élaborent une démarche hydrogène.

Le but est de favoriser les échanges, créer des synergies, unir les forces des acteurs territoriaux, identifier les leviers et les verrous qui restent encore à lever. Ces journées sont aussi l'occasion de mettre en valeur les réalisations et les solutions hydrogène innovantes, de tester des matériels et de participer à des visites techniques.

La Métropole Aix-Marseille-Provence pilote l'organisation de ces Journées en partenariat avec l'Afhyprac, la CCI du Var, la CCIMP, Durance Luberon Verdon Agglomération et l'association Capénergies.

Elles se tiendront **les mercredi 10 et jeudi 11 juillet 2019 au Palais du Pharo à Marseille**, selon le programme suivant :

- **Jour 1** : Conférences, rencontres BtoB, espace d'exposition/démonstrations des usages de l'hydrogène
 - ✓ Matinée : Ouverture des Journées
« Une filière hydrogène en plein essor partout en France : des solutions davantage visibles (2019-2021) »
 - ✓ Après-midi :
 - « Vers des projets de plus en plus structurants (au-delà de 2022) : la massification »
 - ⇒ Produire/stocker/distribuer/utiliser
 - ⇒ Décarbonation des process industriels
 - ✓ Soirée conviviale networking : Villa Gaby

- **Jour 2** : Conférences, rencontres BtoB, espace d'exposition/démonstrations et visites de sites
 - ✓ Matinée : « Comment accompagner et favoriser cette montée en puissance ? »
Clôture des Journées
 - ✓ Après-midi : 4 parcours de visites
 - ⇒ **Le hub portuaire** : Jupiter 1000 à Fos sur Mer avec en perspective le transport maritime et fluvial et l'alimentation électrique des navires à quai, le développement de la filière gaz verts : biogaz, GNC et GNL

- ⇒ **Le hub régional – stockage localisé et centralisé** : Cité des Energies à Cadarache, avec en perspective les projets MEGAGRID, Hygreen et l'Eco-campus de Sainte Tulle
- ⇒ **Les usages liés à la mobilité** : Circuit Paul Ricard au Castellet avec démonstration et en perspective le projet Hynovar porté par un consortium piloté par la CCI du Var et ENGIE
- ⇒ **La R&D et les risques** : ENSOSP à Aix Les Milles – plateforme de formation d'interventions sur l'hydrogène, avec en perspective les risques et les réglementations et enfin la R&D (laboratoires au sein de CEA Tech, Technopole de l'Arbois et de Château-Gombert)

Le partenariat

Il se formalise notamment par l'organisation et la participation à un comité technique, de groupes de travail dédiés à ces Journées et l'implication des partenaires dans l'organisation des journées au Pharo et dans les visites de sites. Cela représente pour tous les partenaires porteurs de la manifestation : Afhypac, CCI du Var, CCI Marseille Provence, Capénergies, Durance Luberon Verdon Agglomération et la Métropole, la mobilisation des services compétents, soit du temps homme.

Le sponsoring :

La Métropole travaille également avec les acteurs locaux qui s'engagent dans la filière Hydrogène et qui ont un vif intérêt à promouvoir ces JH2. Certains d'entre eux ont souhaité sponsoriser ces Journées pour montrer leur implication locale, nationale et internationale dans ce domaine.

La Métropole propose ainsi de choisir les modalités du sponsoring financier parmi deux packs, l'un dit « SILVER » à 5 000 euros TTC et l'autre « GOLD » à 10 000 euros TTC dont les contreparties sont les suivantes :

- **Pack SILVER** pour une visibilité optimale

- **Logo sur le programme** dans la partie « les participants » et sur les outils de communication
- **Roll Up** à l'entrée à fournir par les soins du partenaire
- **Document ou Goodies** dans la mallette participant, éléments à fournir par les soins du partenaire en 450 exemplaires
- **5 entrées offertes**
- **Espace exposant de 6 m2** avec kakemonos à fournir par les soins du partenaire

- **Pack GOLD** pour les partenaires privilégiés

- **Logo sur la première de couverture** du programme et sur les outils de communication
- **Sponsor d'un temps de pause** (café, midi....) avec kakemonos à fournir par les soins du partenaire
- **Sponsor de la soirée avec intervention** Roll Up sur l'estrade et à l'entrée à fournir par les soins du partenaire
- **Document ou Goodies** dans la mallette participant, éléments à fournir par les soins du partenaire en 450 exemplaires
- **10 entrées offertes**

Espace exposant de 10 m2 avec kakemonos à fournir par les soins du partenaire

Le financement

Le coût prévisionnel de cette 7ème édition des JH2 est de 207.946 € TTC (deux cent sept mille neuf cent quarante-six euros TTC) dont 140.073 € TTC (cent quarante mille soixante-treize euros TTC) en

Signé le 16 Mai 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 27 mai 2019

participation financière directe et 67.873 € TTC (soixante-sept mille huit soixante-treize euros TTC) en contributions en nature, répartis de la façon suivante :

Charges	Montant en € TTC	Produits	Montant en € TTC
1 – charges directes	140 073	1 – Ressources directes	72 073
Achat	913		
Prestations d'accueil et d'animation	913	Métropole Aix-Marseille-Provence	27 073
Services Extérieurs	139 161	Sponsors industriels	
Location Pharo	112 345	Gold	40 000
Location Autre	18 060	Silver	5 000
Service sécurité	1 549		
Publicité, publication et communication	4 344		
Location bus visites de sites	2 863	Participations financières	68 000
Personnel		REGION	20 000
<i>Sans objet</i>		ADEME	15 000
		DLVA	5 000
		CCIMP	28 000
Total des Charges	140 073	Total des Produits	140 073
Emploi des contributions volontaires en nature / Mise à disposition gratuite de biens et prestations	67 873	Contributions volontaires en nature / Prestations en nature	67 873
Visite Circuit du Castellet + animateur JH2	15 000	CCI Var	15 000
Gestion mini-site, inscriptions et badges	12 873	CCI MP	12 873
Démonstrations H2 in situ	40 000	Air Liquide (sponsoring)	40 000
TOTAL	207 946	TOTAL	207 946

Les recettes seront donc composées des subventions de la Région Sud et de l'ADEME, des participations financières des partenaires et des sponsors industriels.

La présente délibération vise à approuver l'organisation de ces Journées et les relations financières entre les partenaires pour leur bonne mise en œuvre.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°HN 021-049/16/CM du Conseil de la Métropole du 7 avril 2016 adoptant le règlement budgétaire et financier de la Métropole ;
- La délibération n°ECO 005-4139/18/CM du Conseil de la Métropole du 28 juin 2018 portant sur l'adhésion de la Métropole Aix-Marseille-Provence à l'association française pour l'hydrogène et

Signé le 16 Mai 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 27 mai 2019

- les piles à combustible (AFHYPAC) et paiement de la cotisation 2018 – Désignation d'un représentant ;
- La délibération FAG 21-5718/19/CM du 28 mars 2019 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole.

Oùï le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que l'organisation de cette manifestation contribue, à l'identification de la Métropole Aix-Marseille-Provence et de la Provence comme acteurs de la filière hydrogène, porteuse à terme de développement économique et d'emplois et un réel levier de la transition écologique.
- Que la Métropole Aix-Marseille-Provence doit formaliser le partenariat avec les co-organisateurs et ses relations avec les sponsors industriels des « Journées Hydrogène dans les Territoires » qui se dérouleront les 10 et 11 juillet 2019 au Palais du Pharo à Marseille ;
- Qu'il convient dès lors de conclure une convention de partenariat et d'approuver une convention-type de sponsoring ;

Délibère

Article 1 :

Est approuvée la participation financière d'un montant de 140.073 euros TTC maximum, pour l'organisation des Journées Hydrogène du Territoire à Marseille les 10 et 11 juillet 2019.

Article 2 :

Est approuvée la convention de partenariat ci-annexée entre les différents partenaires de la 7^{ème} édition des « Journées Hydrogène dans les territoires » organisées à Marseille en 2019.

Article 3 :

Est approuvée la convention type de sponsoring, non exclusif, ci-annexée.

Article 4 :

Madame la Présidente de la Métropole ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tous les documents afférents.

Article 5 :

Les crédits nécessaires sont inscrits d'une part au Budget Principal 2019 de la Métropole :

- 60.000 euros : Sous politique A310 - Nature 6233 - Fonction 022
- 9.747,04 euros : Sous politique A710 - Nature 6238 – Fonction 022
- 863,88 euros : Sous politique A710 - Nature 6236 – Fonction 022
- 20.855,80 euros : Sous politique A150 - Nature 6234 – Fonction 022
- 912,73 euros : Sous politique A150 - Nature 6228 – Fonction 020
- 1.548,98 euros : Sous politique A150 – Nature 6282– Fonction 020
- 43.282,20 euros : Sous-politique A130 - Nature 6132 – Fonction 022

et d'autre part, au Budget Annexe Transport métropolitain :

- 2.862,77 euros : Sous-politique C260 - Nature 6110911

Signé le 16 Mai 2019
Reçu au Contrôle de légalité le 27 mai 2019

Article 6 :

Les recettes correspondantes seront constatées au Budget Principal 2019 de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Sous Politique B370 – Natures 7472, 7475, 7478228 – Fonction 61.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Conseillère Déléguée
Industrie et Réseau d'énergie

Béatrice ALIPHAT